

Modestin (Georg), *Ketzer in der Stadt. Der Prozess gegen die Straßburger Waldenser von 1400*, Monumenta Germaniae Historica, Studien und Texte, 41, 2007 et *Quellen zur Geschichte der Waldenser von Straßburg (1400-1401)*, Monumenta Germaniae Historica, Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 22, 2007

Élisabeth Clementz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/alsace/551>

DOI : 10.4000/alsace.551

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2008

Pagination : 432-435

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Élisabeth Clementz, « Modestin (Georg), *Ketzer in der Stadt. Der Prozess gegen die Straßburger Waldenser von 1400*, Monumenta Germaniae Historica, Studien und Texte, 41, 2007 et *Quellen zur Geschichte der Waldenser von Straßburg (1400-1401)*, Monumenta Germaniae Historica, Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 22, 2007 », *Revue d'Alsace* [En ligne], 134 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/551> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/alsace.551>

MODESTIN G., *Ketzer in der Stadt. Der Prozess gegen die Straßburger Waldenser von 1400* (Monumenta Germaniae Historica, Studien und Texte, 41), 2007.

MODESTIN G., *Quellen zur Geschichte der Waldenser von Straßburg (1400-1401)* (Monumenta Germaniae Historica, Quellen zur Geistesgeschichte des Mittelalters, 22), 2007.

Comme le suggère l'intitulé bibliographique, l'ouvrage de Georg Modestin comporte deux volets. Il y a d'une part une remarquable édition de sources concernant le procès des Vaudois à Strasbourg en 1400, avec une biographie détaillée pour chaque Vaudois, et d'autre part l'analyse de ces sources. L'auteur, dans un souci de mise en perspective, n'a pas hésité à ouvrir la focale et à replacer le procès de Strasbourg dans un contexte beaucoup plus large, celui des persécutions de Vaudois de Stettin à Bern, d'Augsburg à Mainz dans la dernière décennie du XIV^e siècle.

À l'issue d'un procès de trois semaines, 21 personnes sur 27 qui avaient adhéré à l'hérésie vaudoise sont bannies pour toujours de la ville de Strasbourg ; cinq autres sont exclues de la communauté urbaine pour cinq ans. À Stettin ou Mainz, les persécutions contre les Vaudois avaient commencé dès le début des années 1390. Ce décalage d'une décennie s'explique par la situation politique particulière de la ville de Strasbourg. Depuis 1392, les tensions entre l'évêque de Strasbourg, Friedrich von Blankenheim, et la ville sont vives et dégénèrent même en conflit armé. Le successeur de Blankenheim, Wilhelm von Diest, dut se battre pour son siège épiscopal. Ces situations conflictuelles permettent de comprendre pourquoi les évêques de Strasbourg n'ont guère eu le temps de s'occuper des Vaudois et de seconder activement les inquisiteurs, contrairement à Mainz, où l'archevêque Konrad II von Weinsberg a promu la chasse aux hérétiques. Pour Modestin, le déclenchement d'une procédure contre les Vaudois à Strasbourg en 1400 a été possible grâce au fait que les relations entre la ville et son évêque s'étaient décriées... pour très peu de temps !

Venons-en aux faits. Au courant de l'Avent 1399, un Dominicain de Bâle, que Modestin identifie avec Peter Mangold, prêche qu'il y a des hérétiques à Strasbourg. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, ce n'est pas un tribunal inquisitorial qui se met en place, mais c'est le Magistrat qui engage une procédure que même Johann Blumstein, le protecteur des Vaudois à Strasbourg, n'arrivera plus à arrêter. Dans un premier temps, les curés et les vicaires de la ville sont interrogés au sujet d'éventuels hérétiques dans leur paroisse. Si la plupart d'entre eux prétend ne rien savoir, l'ancien curé de Saint-Pierre-le Vieux, Claus von Brumath, fournit une liste de vingt noms. Les Vaudois de Strasbourg semblent avoir été très discrets, ce qui explique que la plupart des curés des différentes paroisses n'ait pas été au courant. Parmi les autres personnes qui déposent dans cette affaire, on relève encore une femme originaire d'Augsburg, qui a échappé de justesse au bûcher dans cette ville en 1393, et ses deux filles. Leurs dépositions permettent d'entrevoir la vie des milieux vaudois et leurs croyances. Pour eux, la Vierge et les saints ne sont d'aucune utilité à l'homme, car ils ignorent tout de leur vie ici-bas („*sie wissen nämlich gar nit umb uns hie niden*”). Pour cette raison, les Vaudois ne célèbrent pas les fêtes des saints

ni celles de la Vierge. À leurs yeux, ni les prêtres, ni même le pape ne peuvent les absoudre de leurs péchés. Seuls les confesseurs vaudois en sont capables. Ils nient également l'existence du Purgatoire. Très intéressante est également la position des Vaudois à l'égard des images : il leur est strictement défendu de les vénérer. Si un maître vaudois en visite dans une maison découvre des images de saints accrochées aux murs, il les arrache.

Les dépositions révèlent aussi l'existence de *Ketzerschulen*, d'« écoles d'hérétiques », dans lesquelles les fidèles venaient assister aux prêches et se confesser.

À plusieurs reprises, l'affaire Weidenhofer est évoquée par les Vaudois dans leurs dépositions. Les faits remontent à l'année 1372 ou 1374. Weidenhofer, un ancien maître vaudois, abjure son hérésie. En pénitence, il doit aller de maison vaudoise en maison vaudoise pour convaincre ses anciens coreligionnaires d'abandonner l'hérésie. Par cette démarche, Weidenhofer pointe du doigt les Vaudois. Ces derniers, se sentant menacés, le font assassiner. Pour punir ce crime, la ville de Strasbourg a fait mettre à mort deux compagnons innocents qui passaient par hasard à l'endroit du meurtre. Le procès de 1400 va tenter d'éclaircir les circonstances dans lesquelles Weidenhofer a été assassiné et qui a commis le crime.

Après avoir présenté avec beaucoup de précisions les faits, Modestin publie un tableau récapitulatif des auditions individuelles (p. 56-63), dans lequel apparaissent le nom de chaque Vaudois, la durée de son adhésion à l'hérésie, les écoles fréquentées, l'accueil de maîtres itinérants, les peines infligées par le passé par divers inquisiteurs. En effet, d'après les actes du procès, Blumstein avait organisé l'abjuration des Vaudois de Strasbourg. L'inquisiteur Nikolaus Böckeler leur avait infligé diverses peines. Les uns avaient été condamnés à prier, à jeûner, les autres à entretenir des lampes dans les églises, à aller en pèlerinage à Marienthal ou à Einsiedeln, d'autres encore à porter la croix, marque de reconnaissance imposée aux hérétiques. Ces abjurations collectives, qui ont eu lieu dans la plus grande discrétion, ne semblent pas avoir eu d'incidence sur la vie sociale des prévenus : on en retrouve l'un ou l'autre au Petit Conseil ou encore responsables des finances municipales.

Modestin a également réussi à tracer le profil social et professionnel des Vaudois. Premier point : 17 des 32 Vaudois auditionnés n'étaient pas strasbourgeois d'origine. La ville insiste bien sur ce fait : ce sont des étrangers qui ont terni la réputation de la cité. Par ailleurs, les Vaudois de Strasbourg appartiennent essentiellement au monde du textile. Ils sont tisserands, tondeurs de drap, batteurs de laine, drapiers et tailleurs. La majeure partie des Vaudois vivaient dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, quelques uns à Saint-Pierre-le-Jeune. Cela n'a rien de surprenant puisque c'est dans ces deux paroisses que se concentraient les métiers liés au textile. D'autres Vaudois sont aubergistes, cordonniers ou merciers. Parmi eux, Johannes Blumstein a une position atypique. C'est un homme riche, dont la fortune repose sur la terre. C'est aussi une figure-clé du valdéisme à Strasbourg dans la décennie qui précède le procès. Blumstein, qui a été élevé dans la foi des Vaudois, va jouer un rôle de médiateur entre les Vaudois et les autorités religieuses. À la fin des années 1380, il réussit à intimider

le Dominicain Johannes Arnold, inquisiteur de la province de Mayence, qui était en exercice avant Böckeler, au point que ce dernier renonce à son office. Blumstein lui avait fait clairement comprendre que s'il continuait ses investigations, sa vie serait en danger. C'est également lui qui organise discrètement une séance d'abjuration dans sa maison avec l'accord de l'inquisiteur. Il n'hésite pas à intimider ceux qui risquent de parler en les menaçant de la prison. Il intervient encore lorsque le Dominicain de Bâle vient prêcher à Strasbourg et dénonce la présence de Vaudois en ville. Une fois de plus, il essaie de protéger les Vaudois en se rendant chez l'ammeister, chez les plébans de Saint-Pierre-le-Jeune et de Saint-Martin en leur assurant qu'il n'y a pas de Vaudois à Strasbourg. Cette fois-ci, sa démarche sera vaine. Curieusement, Blumstein n'a pas été cité devant le tribunal, si ce n'est de manière informelle. Il n'y a pas de déposition de sa part, alors que sa propre mère sera bannie pour toujours de Strasbourg à l'issue du procès. En plus de cela, Blumstein est un homme bien en vue au sein de la société strasbourgeoise. En 1401, il est bailli de la Ville dans la seigneurie de Lichtenau ; en 1416-1417, il est envoyé par la Ville au Concile de Constance. En 1418-1419, elle lui confie une mission auprès du pape Martin V. Cette carrière remarquable ne peut s'expliquer que par des protections, dont a dû jouir Blumstein, et par un important réseau de relations. Par ailleurs, d'après Modestin, on ne peut pas exclure que les nombreux services qu'il a rendus à la ville après 1400 l'aient été pour se racheter et retrouver toute sa place au sein de la société strasbourgeoise. En 1411 et 1424, un dénommé Johannes Blumstein siège au Conseil de la ville. Il s'agit peut-être de lui. Une chose par contre est sûre : les enfants de Blumstein sont retournés à la « vraie foi ». Sa fille, Margrethe, est *domicella mantellata* (béguine); son fils Konrad conventuel.

Avec beaucoup de perspicacité, Modestin a encore réussi à cerner les difficultés de la communauté vaudoise. Au printemps 1400, il y avait bien dix ans qu'un maître vaudois n'avait plus visité la communauté de Strasbourg. Du coup, la spiritualité des Mendiants de Strasbourg a pu attirer les Vaudois délaissés par leurs maîtres. En effet, à l'article de la mort, les Vaudois réclamaient un confesseur. Comme il n'y avait plus de maître vaudois sur place, il fallait s'adresser à un prêtre catholique. Par ailleurs, les Vaudois étaient sous pression depuis un bout de temps. Pour donner le change et ne pas attirer l'attention, ils devaient participer à la vie religieuse de la paroisse, plus ou moins contre leur gré. Les Strasbourgeois adeptes de l'hérésie savaient aussi ce qui se passait dans d'autres villes. Il y avait eu procès à Mainz en 1390, à Bingen et à Augsbourg en 1393, à Stettin en 1392-1394, à Fribourg in Üchtland en 1399. Cette situation permet de comprendre pourquoi certains ont cherché à quitter une communauté repliée sur elle-même et pourquoi Blumstein a réussi à organiser, avec toute la discrétion requise, une séance d'abjuration collective.

Le procès des Vaudois de Strasbourg a probablement été l'avant-dernier procès de ce type. Le dernier s'est déroulé en 1430 à Freiburg in Üchtland. La ville de Strasbourg sera encore une fois confrontée à l'hérésie au milieu du XV^e siècle. En 1457, Friedrich Reiser s'installe à Strasbourg. Il avait été ordonné évêque taborite à Prague et comptait trouver des adeptes à Strasbourg. Il fut condamné comme

hérétique récidiviste et brûlé place Broglie en 1458. Par la suite, il n'y a plus aucune trace d'hérésie à Strasbourg.

G. Modestin a traité le corpus documentaire concernant les Vaudois de Strasbourg avec une clarté et une rigueur exemplaires. Ses hypothèses de travail, ses conclusions sont formulées avec toute la prudence requise eu égard aux sources. Dans le sillage des travaux de Kathrin Utz-Tremp et d'Alexander Patschovsky, ces deux nouveaux volumes des MGH viennent utilement compléter nos connaissances sur les Vaudois. Une seule petite réserve : p. 95, l'auteur écrit „*Haupthandelsartikel war der Wein, der sich ohne Qualitätseinbußen transportieren und mehrere Jahre lagern ließ*”. Cette vision des choses est trop optimiste pour l'époque médiévale. En réalité, le vin se conservait très mal et pour très peu de temps. Ceci mis à part, la remarquable synthèse de Georg Modestin est aussi une contribution particulièrement réussie à l'histoire de Strasbourg à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle.

E. Clementz

XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles

JÜRGENSMEIER (Friedhelm) und SCHWERTFEGER (Regina Elisabeth) Hgg. *Orden und Klöster im Zeitalter von Reformation und katholischer Reform (1500-1700)*, Aschendorff Verlag. 3 volumes, 2005-2007. 254 p, 228 p, 238 p.

Y a-t-il une relation entre l'avènement sur le trône pontifical du cardinal Ratzinger devenu Benoît XVI, le nombre impressionnant de fidèles allemands sur la place Saint-Pierre de Rome et les publications exponentiellement croissantes consacrées à l'histoire du catholicisme national ? Force est de constater l'inflation des titres d'histoire religieuse, alors que la bibliographie récente n'en était pourtant pas avare. Si les éditions Herder de Fribourg publient une impressionnante série de volumes rédigés par Erwin Gatz, les éditions Aschendorff à Münster en Westphalie, nous proposent une histoire des ordres religieux entre 1500 et 1700 sous la direction de Friedhelm Jürgensmeier et Regina Elisabeth Schwerdtfeger. Trois volumes parus entre 2005 et 2007, évoquent une trentaine de familles monastiques.

Avant et même après 1648, date du traité de Westphalie, les couvents alsaciens font partie d'une structure religieuse allemande, propre à chaque ordre. Il importe par conséquent de se référer à ce précieux et incontournable ouvrage pour repérer tel ou tel établissement outre Rhin avec lequel cisterciens, bénédictins, chartreux, etc. alsaciens sont en relations constante par leur correspondances, les visites canoniques, les échanges de moines et à un moindre degré, de moniales. Les différents auteurs, une trentaine, suivent un canevas préétabli : état des lieux au moment de la Réforme, vie spirituelle et intellectuelle, conséquences de la Réforme et impact du Concile de Trente. En revanche peu d'indications statistiques, peu d'investigations sur le temporel, peu d'allusions sur le paradoxe du silence et de l'opulence.